



FLORENCE BARJOU, PHD
Responsable des investissements Multi Asset



PIERRE HEREIL, CFA
Gérant de portefeuille senior



OLIVIER MALTESTE
Gérant de portefeuille senior

“ La budgétisation des risques parmi plusieurs classes d’actifs nous permet de chercher à maximiser les rendements du fonds pour une volatilité donnée. ”

VOLATILITÉ CONTRÔLÉE, STRATÉGIE MULTI-ACTIFS FLEXIBLE

Lyxor Absolute Return Multi Asset 8 (« ARMA 8 ») est un fonds long-only qui vise à générer une appréciation nette du capital sur un horizon de placement de 3 à 5 ans avec une volatilité inférieure à 8 %.

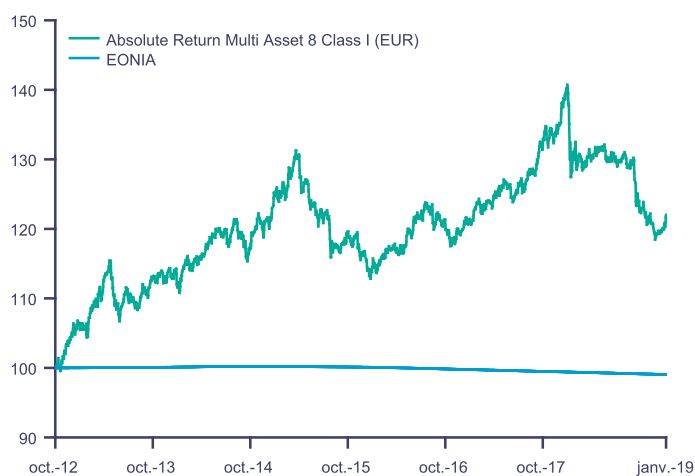
UNE ALLOCATION STRATÉGIQUE ET UNE EXPOSITION FLEXIBLE

ARMA 8 alloue les différentes sources de performance de manière équilibrée. Le cœur du portefeuille est constitué de classes d’actifs traditionnelles : actions, obligations et matières premières. Il pèse 80 % du budget de risque. Les 20 % restants forment le satellite construit avec des obligations des marchés émergent et high yield. Une telle approche permet de maintenir l’exposition à toutes les sources de rendement en évitant toute surexposition à des sources individuelles de risque.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE SOUTENUE PAR LES INFRASTRUCTURES DE LYXOR

La stratégie ARMA 8 se base sur 17 ans d’expérience de Lyxor en techniques d’investissement spécialisées telles que la détection de tendances et la budgétisation des risques et bénéficie des travaux des équipes de recherche quantitative et macroéconomique. L’équipe responsable de la stratégie, dirigée par Florence Barjou, est intégrée aux équipes d’investissement de Lyxor qui comptent plus de 100 personnes.

PERFORMANCES NETTE



La performance passée n’offre aucune garantie de résultats futurs.

CHIFFRES CLÉS

Taille de la stratégie - EUR M	1097
Taille du fonds - EUR M	151
Performance annualisée*	3,2%
Volatilité annualisée*	6,9%
Ratio de Sharpe*	0,5

*Depuis le lancement

INDICATEUR DE RISQUE



Information valable à la fin du mois indiqué en haut de page.

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE EXCLUSIF D'INVESTISSEURS AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE ET CATÉGORISÉS COMME "CONTREPARTIES ÉLIGIBLES" OU "CLIENTS PROFESSIONNELS " SELON LA DÉFINITION DE LA DIRECTIVE 2004/39/CE RELATIVE AUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.

Classe I - EUR

MULTI-ACTIFS
PERFORMANCES MENSUELLES - %

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2019	2,35												2,35
2018	2,28	-5,96	-0,16	0,50	0,94	-0,96	-0,48	0,82	-0,66	-5,26	-0,95	-2,12	-11,65
2017	0,66	2,41	0,15	0,88	0,84	-1,03	1,30	1,23	0,44	3,85	0,21	1,03	12,57
2016	-0,47	-0,04	1,36	-0,24	0,48	3,23	1,06	-0,20	-0,35	-1,72	-1,28	1,35	3,12
2015	3,48	1,00	0,80	-0,20	-0,64	-3,17	-0,26	-3,59	-0,67	1,46	0,25	-2,36	-4,04
2014	-2,03	3,01	-0,01	0,89	1,84	0,91	-1,43	2,79	-1,80	0,39	1,95	-0,51	6,00
2013	1,52	0,44	2,87	3,25	-2,36	-1,88	1,07	-1,13	2,14	2,22	0,72	0,31	9,36
2012									0,36	1,98	2,11		4,51

La performance passée n'offre aucune garantie de résultats futurs.

CARACTÉRISTIQUES

	SI	I	A	M	B	R
Devises	EUR	EUR, SEK, GBP, JPY, CHF, USD, AUD			EUR, GBP, USD	GBP
Type de parts	Capitalisation / Distribution / -					
Frais de gestion	0,50% p.a.	0,50% p.a.	0,95% p.a.	1,50% p.a.	0,75% p.a. 0,75% p.a.	1,00% p.a.
Frais de performance	Aucun	10% p.a. au-dessus du Seuil			Aucun	
Seuil	Aucun	EONIA (EUR), Fed Funds (USD), Libor GBP (GBP)			Aucun	
Frais administratifs	Max 0,20% p.a.					
Souscription initiale	75 000 000 EUR	500 000 EUR	1 000 EUR	100 EUR	250 000 EUR	1 000 GBP
ISIN	CHF EUR GBP JPY USD	LU1149840941 LU0812609666 LU0852480812 LU0927884741 LU0812610599	LU079703473 LU0985424349	LU0812607454	LU1149841089 LU1009070381	LU1009070464 LU1849452583

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre purement informatif. Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Ce document ne constitue ni une offre de contrat, ni une sollicitation, ni un conseil ou une recommandation de la part de Lyxor Asset Management en vue de la souscription ou du rachat des parts ou actions du fonds. L'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence des informations figurant dans ce document ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Lyxor Asset Management n'assume aucune responsabilité à cet égard. Le fonds est conforme aux dispositions de la Directive UCITS 4 (2009/65/CD) et a été agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg le 19/07/12 et a été notifié à l'AMF le 18/09/2012 en application des dispositions de la Directive UCITS 4. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux et juridiques. Ce document peut faire l'objet de modifications de temps à autre sans préavis et doit être lu en liaison avec la version la plus récente du prospectus du fonds. Le prospectus du fonds et les précédents rapports de gestion sont disponibles sur simple demande auprès de Lyxor Asset Management (lyxor-crm@lyxor.com). Le prospectus du fonds traduit en français est également disponible gratuitement sur demande auprès de Lyxor Asset Management. Ce document ainsi que son contenu, sont la propriété de Lyxor Asset Management et des sociétés appartenant au groupe Lyxor Asset Management, leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Lyxor Asset Management.

STRUCTURE JURIDIQUE

Compartiment de Lyxor Investment Funds, SICAV Luxembourgeoise

DATE DE LANCEMENT DU FONDS

08/08/2012

DATE DE LANCEMENT DE LA PART

26/10/2012

DEVISE DE BASE

EUR

LIQUIDITÉ

Quotidienne

HEURE LIMITE DE SOUSCRIPTION/RACHAT

Jusqu'à 12h00 (Heure du Luxembourg)

RÈGLEMENT

Date de valeur liquidative + 3

GÉRANT

Lyxor Asset Management S.A.S.

ADMINISTRATEUR
PRINCIPAUX RISQUES

Les investissements dans ce compartiment sont sujets aux fluctuations des marchés et il y a un risque que l'investisseur récupère un montant plus faible que celui investi. Lyxor Asset Management recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique "facteurs de risques" du Document d'information clé pour l'investisseur du Fonds. Les supports d'information (prospectus et Document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur les sites de Lyxor (www.lyxor.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Un investissement dans le compartiment comporte des risques, incluant mais n'étant pas limités au risque de marché, au risque actions, au risque de contrepartie et au risque de liquidité.

Lyxor Asset Management
 Tours Société Générale - 17 Cours Valmy
 92987 Paris La Défense Cedex - France Lyxor-
 crm@lyxor.com - +33 1 42 13 31 31
 Registration number: GP98019

Lyxor Asset Management Inc.
 1251 Avenue of the Americas, 46th floor
 New York, NY 10020, USA
 invest@lyxor.com - +1 212 205 4100

AVERTISSEMENT**Investisseurs européens et suisses**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Pour tout pays autre que l'Irlande, le Luxembourg, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, aucun prospectus n'a été approuvé ou notifié au régulateur local et le produit ne peut être distribué par le biais d'une offre, ou de la sollicitation d'une offre au public. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Investisseurs suisses

Ce document et les informations qui y figurent ne constituent pas un prospectus au sens des articles 625a et 1156 du Code des obligations suisse. Le produit peut être offert ou distribué en Suisse ou depuis la Suisse en vertu de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse (FINMA) a autorisé Société Générale, Zurich Branch (Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zürich) à exercer comme représentant et agent payeur du produit en Suisse. La documentation du produit (prospectus, DICI, statuts, rapports annuel et semestriel) peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse.

Investisseurs canadiens

L'investissement dans les titres ou instruments financiers ici décrits ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Si vous envisagez un tel investissement, vous êtes tenu de déclarer que vous êtes un « client autorisé » au sens de la Norme nationale 31-103 ou un « investisseur accrédité » au sens de la Norme nationale 45-106. Les titres et instruments financiers ici décrits peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions au Canada. Les véhicules d'investissement ici décrits ne seront pas proposés par voie de prospectus au Canada et ne seront pas soumis aux Normes nationales 81-102 et 81-106. De plus, les investissements directs dans des hedge funds ou liés à des hedge funds sont hautement spéculatifs et peuvent être pénalisés par le caractère non réglementé des hedge funds ainsi que par l'utilisation de différentes stratégies et techniques d'investissement qui sont spécifiquement interdites pour les fonds proposés par voie de prospectus. L'information disponible concernant les hedge funds est généralement moins transparente, notamment en matière de prix, et les commissions applicables sont beaucoup plus élevées que pour les fonds proposés par voie de prospectus. Les investisseurs qui optent pour des hedge funds ne bénéficient pas nécessairement des mêmes protections que les investisseurs dans des fonds proposés par voie de prospectus, comme la limitation des commissions, le contrôle des politiques d'investissement ou les obligations de reporting.